Contre-budget : Mélenchon propose de taxer à 90% les revenus dépassant 400.000 euros par an

02/11/2017 à 18h56

En réponse au «budget des hyper-riches» porté par le gouvernement, La France insoumise dévoile un contre-budget très hostile aux hauts revenus.

Détaillé dans un fascicule de 50 pages, ce contre-budget reprend et précise nombre de points du programme présidentiel de Jean-Luc Mélenchon, l'Avenir en commun. Notamment l'une de ses mesures phares, l'idée d'un impôt sur le revenu redécoupé en 14 tranches, «afin de le rendre plus progressif et réellement redistributif». Présenté pour la première fois, le détail du barème de cet impôt revisité a de quoi faire bondir les plus fortunés. Quand l'actuel «IR» se borne à taxer à hauteur de 45% les revenus de la tranche la plus élevée, le parti de Jean-Luc Mélenchon propose, lui, d'augmenter ce taux à 90% pour tous les revenus dépassant 400.000 euros par an! En 2014, plus de 29.000 foyers fiscaux – sur 17 millions – auraient été concernés.

Le candidat malheureux à la présidentielle va donc beaucoup plus loin que François Hollande, qui lors de sa campagne présidentielle en 2012, avait proposé de taxer à 75% la tranche de revenus supérieurs à un million d'euros, sous la forme d'une «contribution exceptionnelle de solidarité». Une mesure qualifiée à l'époque d'«absurde» par Jean-Luc Mélenchon, et jamais mise en œuvre en raison d'une censure du Conseil constitutionnel en décembre 2012. […]

Le Figaro